

Charles CAMPROUX

CARDENAL ET RUTEBEUF POÈTES SATIRIQUES

(Revue des Langues Romanes, 1971)

Quand on parle des troubadours, on pense surtout à l'amour, amour courtois ou plus spécialement *fin'amor*. On les étudie alors volontiers dans une perspective internationale, tout au moins dans la perspective de l'unité morale de l'Europe du moyen-âge, c'est-à-dire dans la perspective d'une civilisation commune à l'Europe de ce temps. On s'en convaincra facilement en songeant aux travaux des romanistes parus dans les dix dernières années. Des romanistes et même des essayistes comme Denis de Rougemont. Quel que soit le sens que l'on accorde à l'amour troubadouresque - et les positions en présence sont nombreuses et contradictoires - la faveur que l'on accorde à ce sujet nous paraît avoir pour conséquence une injustice à l'égard de l'œuvre tout entière des troubadours. Une injustice qui entraîne une méconnaissance de la totalité de la civilisation dans laquelle ils ont vécu et qu'ils ont contribué à créer. Si l'on accorde une certaine attention au genre du sirventès, c'est pour les renseignements que ce genre apporte au « sujet de choix ». Les thèmes abordés dans le genre du sirventès sont nombreux : on peut s'étonner du peu d'attention que l'on a accordé, en général, à celui de la satire. Est-ce parce que le genre est jugé mineur par rapport à celui de la lyrique d'amour ? Est-ce parce qu'on estime que la satire a moins d'importance pour la connaissance de la civilisation du moyen-âge que les développements de l'amour dit « courtois » ? En tout cas quand nos critiques ont émis des appréciations flatteuses sur certains poètes satiriques, ils s'en sont tenus à des jugements de portée strictement individuelle. C'est ainsi qu'Alfred Jeanroy a écrit à propos de Peire Cardenal « (Cardenal) par l'âpreté de l'ironie, l'originalité des images, la

variété et la force de l'expression, se place vraiment au premier rang des satiriques de tous les temps » (1).

N'y aurait-il pas à examiner un autre point de vue plus important peut-être ? Celui du rôle qu'ont joué ces poètes dans la civilisation de leur époque ou tout au moins des rapports de leur satire à cette civilisation. Et, de ce point de vue, de même que l'on a mis l'accent sur le rôle de l'amour dit « courtois » et de la « fin'amor » dans le développement de la civilisation générale, ne pourrait-on s'intéresser à la satire de Cardenal, par exemple, comparée à ce que fut la satire en France proprement dite, à pareille époque. C'est un lieu où il est bien possible que l'examen du contre-chant occitan face au chant proprement français, amène à des réflexions non dénuées de sens sur l'état de la civilisation au XIII^e siècle dans ce qui était en train de devenir la France. C'est pourquoi il nous a paru bon de tenter une brève comparaison entre le troubadour Peire Cardenal dont on place la mort en 1278 et le jongleur Rutebeuf mort en 1280, nos deux poètes ayant composé une partie de leur œuvre tout au moins, dans la même période. La comparaison se légitime d'ailleurs également par les appréciations de nos critiques : si en effet Jeanroy place Cardenal au premier rang des satiriques de tous les temps, Joseph Bédier, dans un jugement de caractère à peine moins individuel que celui de Jeanroy sur Cardenal, a écrit de Rutebeuf : « Rutebeuf a atteint le plus haut sommet du génie tel qu'on pût l'envisager au XIII^e siècle. C'était un vrai tempérament de poète, au cœur très haut, très généreux. Il s'est passionné pour des causes réellement populaires, pour des idées qui frappaient, troublaient alors les esprits. Il avait bien cette âme des poètes qui sont en communion avec leur temps, âme cristalline, écho sonore, ou viennent vibrer, s'amplifier, se répercuter les mille bruits des consciences éparses » (2). La publication récente d'une thèse soutenue en 1961 a été l'occasion de ce rapprochement entre deux grands poètes satiriques contemporains : Rutebeuf, poète satirique, d'Arié Serper (3).

A la lecture du livre d'Arié Serper, comme d'ailleurs à celle du livre de Jacques Ribard sur Jean de Condé (4), - mais Jean de

Condé appartient au XIV^e siècle et se trouve donc hors de notre propos - on ne peut qu'être frappé de la ressemblance entre la satire française et celle de Cardenal. Tous les thèmes satiriques de Rutebeuf se retrouvent chez Cardenal, non seulement les thèmes généraux, mais souvent, plus précisément, les arguments de la satire.

Rutebeuf dans « la Vie du Monde » accuse Rome de simonie et d'avarice et déclare : « Qui argent porte a Romme assez tot provende a » ; Cardenal chante : « L'Apôtre de Rome, les légats et les cardinaux s'accordent tous et ils font établir que celui qui ne peut se disculper de trahison, s'il n'a pas de fortune, on lui imprime la marque au fer chaud » : « L'apostoli -lh legat e-lh cardenal / S'acordon tug et an fag establir / Que qui no-s pot de trassion esdir / S'aver non a, fassa-lh hom lo senhal ». (XLI , 25-28) (5).

Rutebeuf, dans la Chanson de Pouille, accuse les prélats de posséder l'avoir, l'or et l'argent d'autrui :

Clerc et prelat qui aünei
Ont l'avoir et l'or et l'argent
L'ont il de lor loiaul chatel ?
Lor peres en ot il avant ? (41.44)

Cardenal dans LX, *Mon chantar vueil* leur adresse le même reproche :

E-l gran prelat volo-s tant enantir
Que ses rason alargan lor deptal,
E si tenes del lor un onrat fièu
Volran l'aver e no-l cobraretz lièu
Si non lor datz una soma d'argen
O non lor faitz plus estreg covinen. - (19-24)

(et les grands prélats veulent tant se produire au premier rang que sans raison ils augmentent la rente qui leur est due et si vous détenez sur leur bien un fief important ils voudront l'avoir et vous ne le recouvrirez pas facilement si vous ne leur donnez une somme d'argent ou ne passez à leur profit un contrat plus

rigoureux).

Rutebeuf accuse les clercs et les prêtres de glotonnerie et de faire de leur ventre Dieu :

Ahi ! grant cler, grant provandier
Qui tant estes grant viandier
Qui fetes Dieu de vostre pance.

(La Complainte d'Outremer, 109-111).

Dans XXXII (*Qui volra sirventes*), Cardenal de même s'en prenant aux « clercs déloyaux » déclare : « eux ils n'ont souci ému de rien sauf de remplir leur ventre » :

Qu'il non an de ren piatat
Mas de lur ventre azumplir. (23-24)

Rutebeuf blâme en termes sévères l'immoralité des moines comme celle des clercs qui donnent rendez-vous « le soir en un boschet » aux pénitentes, qui essaient de séduire les jeunes filles, qui admirent la beauté des nonnes, ce qui permet à Rutebeuf d'ajouter ironiquement : « Je ne dis que plus en facent ». Quiconque a lu une fois Cardenal se souvient de son fameux « estribot » (XXXIV) où il accuse les clercs « que jazon ab putanas tro-l solelhs es levatz » (20) et les moines noirs qui sont « cobertor » des belles femmes mariées (26-27). Rutebeuf et Cardenal s'en prennent également aux béguines immorales. Dans la *Chanson des Ordres* Rutebeuf écrit :

Beguines avons mont
Qui larges robes ont
Dessouz les robes font
Ce que pas ne vous di. (61-64)

et Cardenal avec la même retenue ironique chante dans *Ab votz d'angel* (XXVIII) :

De beguinas re no-us diria
Tals es turgua que fructifia. (53-54)

(Quant aux béguines je ne saurais rien vous en dire : telle est - jusque-là - stérile qui porte fruit).

Rutebeuf attaque à maintes reprises la convoitise des moines dominée par le souci de bien se vêtir et de bien se nourrir, si bien que :

A cels le (le paradis) donnent et délivrent
Qui les aboivrent et enyvrent
Et qui lor engressent les pances. « (Dit des règles 19-21)

Dans la *Vie du Monde* il nous montre que :

En l'ordre des chenoines que fist saint Augustin
Ils vivent en plenté sans noise et sans hustin. (113-4)

Cardenal, de même, pour montrer le goût du luxe chez les moines déclare que chez eux « lacer négligemment » leurs chaussures « en fin cuir marseillais », « est grande sottise » (XXVIII, 44-46). Il nous les dépeint qui :

compran de bons peissons,
Blancx pans e bons vins saboros
E volon caudament vestir. (XXXIII, 36-38)

Pour assouvir leur cupidité les moines s'immiscent partout, tous les moyens leur sont bons. Rutebeuf le leur reproche énergiquement dans le *Dit des règles* :

Ils vuelent fere lor voloir
Cul qu'en doie le cuer doloir.
Il ne lor chaut, més qu'il lor plese,
Qui qu'en ait paine ne mesese. « (135-138)

Cardenal, avec non moins d'énergie chante dans *Clergue si fan* (XXIX)

Ara vel possezir
A clers la seihnorria

Ab tolre e ab traïr
E ab ypocrezia,
Ab forsa e ab prezic. « (17-21)

(aujourd'hui je vois en la possession des clerks la souveraineté, avec le vol et la trahison, avec l'hypocrisie, avec la violence, et la prédication).

Rutebeuf et Cardenal s'accordent même dans un trait plus précis au sujet des méthodes employées par les moines pour s'approprier l'autorité qui satisfera leur cupidité : la violation des consciences. Dans la *Bataille des vices et des vertus* Rutebeuf écrit :

Les secrez encherchent et quierent,
Partout s'embatent et se fierent. (147-8)

De son côté Cardenal déclare dans *Tan vei lo segle* (XXXIII) :

E si podon parlar ab vos
De ren que-us queran de non dir,
Non lur o poires escrimir
Plus que s'eras fraire abdos.

(Et s'ils peuvent parler avec vous d'une affaire que l'on vous demande de ne pas dire, vous ne pourrez leur soustraire ce secret pas plus que si vous étiez frères eux et vous !)

On peut dire que la satire de l'Eglise, du clergé, des moines use des mêmes arguments chez nos deux poètes d'oïl et d'oc. Il n'est pas dépourvu de valeur de noter que tous deux ont la même indulgence à l'égard des Franciscains, ce qui ne fait que resserrer la ressemblance entre eux.

Cette ressemblance ne se trouve pas seulement quand il s'agit des clerks et des moines. Quand il s'agit des divers « états du monde », Rutebeuf et Cardenal se rencontrent souvent. Rutebeuf reproche aux hommes de loi de « le droit bestorner et le tort consentir » (*La Vie du monde*, 162) et Cardenal interpelle le « legista » qui « supprime le droit d'autrui à la vue

de tous » (LV, 105-6) ; tous deux critiquent les médecins qui mettent plus ou moins de conscience à juger les « urines » ; tous deux s'en prennent aux marchands experts à tromper les clients avec de faux poids et de fausses mesures. Rutebeuf ni Cardenal, par ailleurs, n'épargnent les vilains et petites gens.

Enfin si Rutebeuf a, à maintes reprises, reproché au roi de France Louis IX la protection sans limite qu'il accordait aux ordres religieux et sa soumission à la cour de Rome, s'il lui a, à maintes reprises, reproché sa générosité à l'égard des Ordres, ainsi que sa préférence marquée pour les moines au détriment des chevaliers, Cardenal a, au moins une fois dans les poèmes qui nous restent de lui, exprimé les mêmes critiques. Dans *Qui volra sirventes auzir* il consacre une strophe aux clercs qui font de Louis IX ce qu'ils veulent : « Avec leurs tromperies ils veulent saisir, les clercs ravisseurs, tout ce qui est vacant ; les seigneurs du monde sont supplantés, et mis sous eux, ceux qui devraient gouverner. Charles Martel sut les tenir, mais ils connaissent pour un sot le présent roi car ils le font agir entièrement à leur gré et ce qu'il devrait honorer, honnir » : « Mai aquest rei conoisson fat / Qu'il fan far de tut a lur grat / E so qu'il degr'onrar, aunir » (62-64).

Si l'on ajoute que très souvent l'allure même de la satire peut passer pour semblable chez Cardenal et Rutebeuf, notamment par l'emploi de l'allégorie chez l'un et chez l'autre, on pourrait être amené à conclure que d'oc ou d'oïl, la satire au XIII^e siècle, révèle un même état de civilisation. En réalité, elle s'applique seulement à un même objet qui ne change guère, en son fond essentiel, quelles que soient les civilisations : la nature même de l'homme avec ses tendances mauvaises que le christianisme a cataloguées et enfermées dans les péchés capitaux. Ce fond commun adapté à la civilisation largement chrétienne du moyen âge ne caractérisait naturellement pas le XIII^e siècle et l'époque de Rutebeuf et Cardenal. Arié Seper a bien montré dans son livre que Rutebeuf ne fait que reprendre, en grande partie, les thèmes des satires en latin des siècles précédents qui furent également les thèmes des satires en français qui ont précédé la satire de Rutebeuf comme celle de Cardenal.

Mais alors est-il possible d'apercevoir l'originalité de nos différents poètes ? Arié Seper pense (6) que pour Rutebeuf « l'observation originale de l'humanité et le talent personnel du poète ont conféré de la nouveauté aux éléments de sa satire ». Je dirai, pour ma part, que ce qui a conféré de la nouveauté à sa satire, c'est l'observation originale d'une certaine humanité, placée dans certaines conditions historiques ainsi que, d'une façon plus générale, la personnalité du poète et non pas seulement son talent. De la même façon, ce sont les conditions historiques particulières à l'humanité au milieu de laquelle vivait Cardenal et la personnalité propre de celui-ci qui font que Rutebeuf et Cardenal, au delà des ressemblances indéniables de leur satire, nous ont laissé deux œuvres fort dissemblables par l'essentiel de leur inspiration et les colorations des civilisations qui s'y reflètent.

Il est évidemment difficile de distinguer nettement dans un individu ce qui lui est personnel et ce qui lui vient des conditions dans lesquelles il vit. Pour Rutebeuf et Cardenal notamment on se rend compte que ce qui les rend différents appartient autant à leur caractère personnel qu'à leur situation. Il est possible toutefois de noter quelques particularités qui tiennent plus profondément au tempérament même de l'homme et qui sépare clairement Cardenal et Rutebeuf. Arié Seper consacre quelques pages à « la foi profonde de Rutebeuf ». La foi de Cardenal fut également profonde, comme suffirait à le montrer, plutôt que la déclaration de foi de la plus pure orthodoxie que constituent les quatorze premiers vers de son Estribot (XXXIV), la magnifique prière à la Vierge Marie : *Vera vergena, Maria* (XXXVIII). Mais la foi des deux hommes n'est pas de même trempe leur attitude face aux Croisades le montre assez. On a dit que Rutebeuf, qu'elles qu'en furent les raisons, a été « le dernier apôtre des Croisades » (7), Pour Rutebeuf, aller à la Croisade, c'est faire son salut. C'est par cet argument simpliste qui avait servi également aux Croisés de la Croisade contre les Albigeois que Rutebeuf invite les grands à partir en guerre. Cardenal était payé sans doute, pour savoir ce que valait cet argument. En tout cas, à l'égard des croisades, sa position est purement chrétienne et nullement christiano-militaire. Dans la cobla XXIII de LXV (*Predicator*) il chante

clairement :

Perdonatz lèu,
Vengatz vos grèu,
E non cal cheira portar;
Amas amix
E enemix
E no-us cal anar outra mar.

(Pardonnez facilement, vengez-vous difficilement et il ne vous faut point porter de cilice ; aimez amis et ennemis, et il ne vous faut point aller autre-mer).

Je pense donc que J. Boutière (8) a raison de voir dans le poème XXX *Dels quatre caps que a la cros* non pas un chant de croisade mais un hymne à la Croix. Lavaud, pour atténuer l'opinion de Boutière signale que cependant Cardenal « a marqué son intérêt pour la croisade d'Orient dans trois pièces » . Je ne pense pas que les trois passages en question puissent contredire la nette attitude de Cardenal dans LXV . Peut-être même la confirment-ils. Dans LI *De sirventes sueilh servir*, Cardenal aux vers 30-32 ne dit pas exactement, comme l'écrit Lavaud, « que les barons ne songent guère à recouvrer les lieux saints », ce qui laisserait supposer qu'il les engage à la croisade, mais il juge purement et simplement les motifs de leur désir de se croiser, motifs peu chrétiens puisque ils se résument dans la cupidité de la conquête. En effet, Cardenal dit exactement :

Que-I luoc on fom rezemut
Non volun tan possezir
Con l'autrui terra sazir (30-32)

(Car le lieu où nous fûmes rachetés ils ne veulent pas autant le posséder que s'emparer de la terre d'autrui.)

Dans XXIX *Clergue si fan pastor*, on ne peut guère dire que Cardenal « marque son intérêt pour la croisade » dans la strophe V où est seulement présenté un autre aspect des vices des clercs dont une partie a été énumérée dans les quatre

premières « coblas ». Dans la cobla précédente il était question des moines au « réfectoire » . Dans celle-ci il s'agit de stigmatiser la paresse et le goût du vivre à l'aise des *abats* et *priors*. Pour cela, Cardenal, avec une ironie sarcastique prend l'exemple des croisades que prêchent abbés et prieurs qui se gardent bien d'y participer eux-mêmes « car ce leur serait trop pénible labeur ! » ; les caïds et les sultans peuvent donc être tranquilles car ces gens-là n'iront jamais les assaillir ou s'emparer de leurs terres :

Ja non aion paor
Alcals ni Almansor
Que abat ni prior
Los anon envazir
Ni lor terras sazir,
Que afans lor seria ! (49-54)

Dans LXXV111, *Totz lo mons es vestitz*, il n'est pas davantage question d'un chant pour engager à la croisade qui que ce soit. Le sirventès porte sur la déloyauté qui semble triompher. C'est seulement dans les deux tornades que l'on trouve une allusion à la croisade. Allusion seulement : l'ensemble du poème ne changerait en rien s' il s'agissait d'autres lieux que les lieux saints, qui ne sont d'ailleurs pas explicitement nommés. Cardenal, au nom de la loyauté qui fait le sujet du sirventès, invite seulement à secourir Edouard I^{er} d'Angleterre, ami du roi Jacme, protecteur actuel (le poème est daté de 1272) de Cardenal. Si Edouard avait été en difficulté ailleurs que là-bas (lai), le même appel aurait été valable pour prouver que la déloyauté n'est tout de même pas partout triomphante. Les trois passages en question ne sauraient donc, en aucune façon, contredire l'attitude fondamentale de Cardenal à l'égard de la croisade. Et l'on peut dire que cette attitude, qui paraît si normale à un chrétien du XX^e siècle, est fort différente de celle de Rutebeuf.

Un autre sujet où la différence entre la sensibilité morale de nos deux poètes est grande, est celui de la pauvreté et de la mort. Rutebeuf semble n'avoir été sensible qu'à l'état matériel de

cette pauvreté qui l'amène à la mort « nu et froit au cul quant bise vente ». Aussi bien dans la *Povreté Rutebeuf* que dans la *Mort Rutebeuf*, il est obsédé par l'idée qu'il n'a jamais vécu que des libéralités qu'on a pu lui prodiguer, disant dans la première :

J'ai vescu de l'autrui chatei
Que hon m'a creü et prestei. » (26-27)

et dans la seconde :

J'ai toz jors engressié ma pance
D'autrui chatei, d'autrui substance. » (19-20)

Dans la *Griesche d'hiver*, Rutebeuf résume sa vie de pauvre en reprenant cette sorte de leitmotiv, en face de Dieu :

Povre sens et povre memoire
M'a Diex doné, li rois de gloire
Et povre rente,
Et froit au cul quant bise vente. » (10-13)

On est sans doute ému devant ces tristes aveux d'un pauvre bougre, mais ils sont, somme toute, assez vulgaires. Bien différente est l'attitude de Cardenal qui s'exprime en deux poèmes courts que je donne en les traduisant moi-même. Le premier se rapporte à la pauvreté (XL), le second à la mort (LXXXI)

XL

Ben voïgra, si far si pogues
Que Dieu agues tot so qu'ieu ai,
E lo pensament e l'esmai
Et ieu fos Dieus si con el es ;
Qu'ieu li fera segon que-m fai
E-l rendera segon c'ai pres.
Car tut li croi e li malvai
Tenon lo miels de totz sos bes,
Aquilh l'en rendan las mercés :

Qu'ieu non o fas ni o farai ;
Ni de Dieu non tenc un pogés
MAS UN'ARMA que li rendrai.

« Je voudrais bien, si c'est permis
que Dieu gardât tout ce que j'ai
et mes chagrins et mes soucis,
et que je sois Dieu comme il est;
je lui ferais comme il me fait,
je lui rendrais comme j'ai pris.
Puisque les vils et les mauvais
tiennent tous les biens à l'envie
qu'ils lui en fassent leurs mercis ;
je ne le fais ni le ferai
*moi qui n'ai pas un seul denier
sauf l'âme que je lui rendrai. »*

LXXXI

Acel que non es aitz
D'aver, menz d'autra faillensa,
Sos rics cors li ditz
Que fassa bon pres garnir,
E sos fins cors li enseinha
Que met' en ric luoc s'amor.
E car lealtatz no-l secor
Troba pauc qui lo reteinha,
E mor cant non pot complir
Sa conoissensa.

« Celui qui est sans argent
et qui n'a point d'autre tare
son cœur fier entend
qu'il soit de valeur vêtu
et son cœur pur lui enseigne
à placer haut ses désirs.
Mais la veulerie le fait fuir,
rien n'y a qui le retienne
et meurt de ne pouvoir accomplir

son idée pure. »

il est inutile d'insister sur la noblesse d'âme de Cardenal, sur la dignité de son désespoir, sur la fierté de sa pauvreté corrigée par la simplicité de sa confiance finale en Dieu. Entre Rutebeuf et lui on sent toute la différence de la pâte humaine en même temps que l'on devine la différence de deux civilisations dans lesquelles chacun d'eux a respiré.

La différence du caractère profond des deux âmes apparaît encore plus nettement dans l'attitude de nos deux poètes en face de l'idée du jugement dernier. Arié Serper résume le comportement de Rutebeuf quand il écrit (p. 67) « Rutebeuf semble avoir été fortement préoccupé par l'idée du jugement dernier dont la crainte l'obsède ». Cette peur du jugement de Dieu, bien caractéristique de toute une part du moyen âge français, est remplacée chez Cardenal par une énorme confiance en Dieu, naturelle, par ailleurs, chez un homme d'oc pour qui l'Amour est tout. La vertu de Crainte est éclipsée chez lui par la vertu d'Espérance. Cardenal fait partie de ces chrétiens qui ne peuvent se résoudre à croire que le Dieu d'Amour a créé les hommes pour les condamner à l'Enfer, qui croient à l'Enfer comme une nécessité logique pour punir le mal (et Cardenal fait souvent appel à l'enfer pour les *croi* et les *malvai*), mais qui pensent que l'Amour laissera l'enfer vide. Voici comment Cardenal conclut le très beau poème XXXVI *Un sirventes novel* auquel Lavaud a donné comme titre : « Ce que je dirai à Dieu mon juge » : « Je ne veux pas pourtant désespérer de vous ; au contraire j'ai en vous ma bonne espérance, celle que vous me veniez en aide à l'heure de mon trépas : aussi devez-vous sauver mon corps et mon âme. Et je vous proposerai un beau choix : c'est que vous me rameniez là d'où je partis le premier jour ou que vous soyez prêt à me pardonner mes fautes. Car je ne les aurais pas commises, si auparavant je n'étais pas né. » (33-40)

O que-m siatz de mos tortz perdonans
Qu'ieu no-ls fera si non fos natz enans.

A travers ces différences de tempérament et de caractère on

devine que Rutebeuf et Cardenal n'appartenaient pas au même milieu. Arié Serper rappelle que Rutebeuf fut un jongleur besogneux et il approuve J. Bédier déclarant que « Rutebeuf incarne vraiment cette menestranderie errante ». Cardenal, lui, fut troubadour, d'abord *escriban*, c'est-à-dire secrétaire ou attaché à la chancellerie, auprès des comtes de Toulouse, ensuite troubadour errant mais servi par un ou des jongleurs (le lexique de Lavaud cite le nom de trois jongleurs de Cardenal : Bostias, Faidit, Raimondet), enfin probablement professeur des Arts ou du Droit à Montpellier sous « lo bon rei Jacme d'Aragon » de qui il fut « molt onratz e grazitz ». Ceci explique bien des différences. La pauvreté de Cardenal, par exemple, fut sans doute relative : ce fut celle d'un homme « ric » qui à la suite des événements politiques perdit sa haute situation ; celle peut-être aussi de ces *spirituels* occitans qui naissent et se développent précisément dans la région de Montpellier dans la deuxième moitié du XIII^e siècle (9) et qui restent pauvres en esprit même s'ils disposent des biens de ce monde, les mettant à la disposition de leurs frères. Enfin les poèmes divers de Rutebeuf, nous dit-on, ne sont pas chantés mais seulement lus ou récités tandis que les sirventès de Cardenal sont toujours construits sur la musique ; ce qui entraîne un certain raffinement.

C'est en fin de compte un certain raffinement qui fait la différence entre la satire de Rutebeuf et celle de Cardenal. Rutebeuf appartient à une société où l'esprit bourgeois l'emporte sur l'esprit de la chevalerie. Arié Serper insiste à différentes reprises sur le fait que Rutebeuf n'a « point d'affinités avec les éléments rimeurs de sujets courtois », « qu'il ignore ou néglige les subtilités de la dialectique amoureuse » (p. 43). Il situe, par ailleurs, fort bien Rutebeuf parmi les auteurs du XIII^e siècle, auteurs d'une littérature abondante en langue vulgaire : « pamphlets, dits, récits, poèmes satiriques, créations qui «s'adressent moins à la noblesse qu'à la bourgeoisie, dont elles adoptent la mentalité » (p.22) . Mais ici il s'agit de s'entendre. Et de ne pas confondre ce qui se passait au nord, en pays d'oïl, et ce qui demeurerait encore en pays d'oc. En pays d'oïl, il semble bien que les idéaux courtois soient toujours plus ou moins restés l'apanage des

écrivains qui vivaient dans l'entourage des grands. En pays d'oc, l'idéal troubadouresque s'est largement répandu en dehors même du milieu strict des cours, quelles qu'en soient d'ailleurs les raisons, religieuses, politiques ou simplement sentimentales. Ceci mériterait des développements qui sont hors de notre propos. Mais on saisira facilement ce que l'on veut dire, si l'on se rend compte de l'étroite symbiose noblesse-bourgeoisie que dénote en pays d'oc, par exemple, le profond attachement dont les bourgeois de Toulouse firent toujours preuve à l'égard de leurs comtes.

On se souviendra également que beaucoup de seigneurs occitans - et non des moindres - vivaient au milieu même des cités et les spectacles où se produisaient les troubadours s'adressaient à la fois aux hommes de la cité comme aux seigneurs qui y vivaient (10). La mentalité de ce que l'on peut appeler le Joy d'Amor pénétrait toutes les relations comme le vocabulaire même des *establiments* des cités d'oc en fait foi : c'est *per amor* de leur seigneur (comte ou roi) que les cités d'oc se lient à lui, comme c'est *per amor* des bourgeois que le seigneur leur promet de respecter leurs privilèges. La mentalité « courtoise » fait partie de ce que le jargon moderne appellerait l'ambiance générale. C'est là certainement ce qui fait la différence profonde entre la satire de Cardenal et celle de Rutebeuf. Il ne fait aucun doute que la mentalité de Rutebeuf rejoint une certaine mentalité bourgeoise. Et cependant Rutebeuf ne s'est point privé de la protection des grands seigneurs. Arié Serper rappelle les hautes protections que Rutebeuf a recherchées et dont il a bénéficié. Rutebeuf a notamment vanté les mérites du Comte de Poitiers, ce frère de Saint Louis, devenu comte de Toulouse, mais qui préférait vivre au château de Vincennes plutôt que d'affronter la bonne volonté de ses nouveaux sujets d'oc :

Ce qu'il faisoit, faisoit de lui,
Et donnoit si cortoisement
Selonc chacun contenement
Que nuns ne l'on pooit reprendre.

(*Complainte du Comte de Poitiers*, 76-79).

Mais il ne s'agit là que de louanges mercenaires. Toute l'œuvre de Cardenal demeure plongée dans la civilisation courtoise ou plutôt troubadouresque. C'est que, finalement, ce que défend Cardenal dans sa satire, ce n'est pas une quelconque « position en faveur de l'Université de Paris contre les Ordres », contre le Roi à l'occasion, contre Rome et le Pape, ce ne sont pas des « idées gallicanes », ce n'est même pas occasionnellement les « intérêts des milieux d'une certaine noblesse seigneuriale » (toutes choses qu'Arié Serper nous rappelle), ce que Cardenal défend c'est, en réalité, toute une civilisation, une civilisation qui était alors la civilisation occitane.

Rutebeuf chante les libéralités du comte de Poitiers en homme gagé. Quand Cardenal chante Raymond de Toulouse, c'est le symbole de la valeur occitane, opposée « aux Français buveurs » qu'il chante en ce qu'un anachronisme de vocabulaire nous ferait dénommer patriote d'oc : « Comte Raymon, duc de Narbonne, marquis de Provence, votre valeur est si bonne qu'elle orne le monde entier, car de la mer de Bayonne jusqu'à Valence il y a force gent fausse et félonne, laide en son mépris : mais c'est eux que vous tenez pour vils, car les Français buveurs, pas plus que les perdrix à l'autour, ne vous font peur » (XVII, *Falsedatz e desmezura*, 37-48). C'est le même ton et la même intention quand il chante dans XV (*Ben volgra, si Dieus o volgués*) Raimon VII : « A Toulouse il y a un tel Raymon - le comte que Dieu veuille guider ! - que tout comme l'eau sort de la fontaine, de lui naît chevalerie, car des pires hommes qui sont il se défend et du monde entier, si bien que ni les Français ni le clergé ni les autres gens ne peuvent lui faire front, mais il s'incline devant les bons et il détruit les méchants. Et puisque sa valeur brave tout, au-dessus du monde tant s'élève sa seigneurie - qui a renom de comte-duc - que son nom même le signifie, qui dit : « Rayon du Monde » (41-56) : « Que-l noms o signifia, Que ditz *Rai-mon* ».

Arié Serper souligne (pp. 64, 84, 89) que Rutebeuf a été l'homme d'un parti par intérêt personnel autant que par conviction. Cardenal, d'emblée, porte le débat sur le terrain de la civilisation occitane dans XVII où le sirventès commence

comme un symbolique combat des vices et des vertus :

Falsedatz e desmesura
An batailla empreza
Ab vertat e ab drechura
E ven la falseza.
E deslialtatz si jura
Contra lialeza
E avaretatz s'atura
Encontra largueza;
Feunia vens amor
E malvestatz valor
E peccatz cassa sanctor
E baratz simpleza. « (1-12)

quand il poursuit :

Ara es vengut de Fransa
Que hom non somona
Mas sels que an aondansa
De vin e d'anona
E c'om non aia coindansa
Ab paubra persona.
Et aia mais de bobansa
Aquel que meins dona,
E qu'om fassa major
D'un gran trafegador
E qu'om eleia-l trachor
E-l just dezapona.

Cardenal identifie le juste que l'on destitue (Raymond VI) avec toutes les valeurs de la civilisation des troubadours qu'il identifie dans le même mouvement avec le pays d'oc opposé à la France.

La portée de la satire dépasse chez Cardenal, l'étroitesse d'un parti quelconque. Quand, suivant les données de Lavaud, Cardenal s'en prend à l'archevêque de Narbonne, Arnould Amalric, élu des Croisés et au roi de France Philippe-Auguste dans XIX (*L'arcivesque de Narbona*), c'est au nom d'une

civilisation qui fait passer le mérite personnel au-dessus des valeurs d'état ou de situation en rappelant que, pour la civilisation troubadouresque, l'essentiel c'est « lo bon enshamen » qui ne vient pas des faux honneurs humains, mais de Dieu :

L'arcivesques de Narbona
Ni-l reys non an tan de sen
Que de malvaiza persona
Puescan far home valen
Dar li podon aur e argen
E draps e vin e anona
Mas lo bon enshamen
A sel cui Dieus lo dona. (1-8)

Cette attitude « patriotique » sous-tend toute la satire de Cardenal qui identifie les mœurs d'oc avec la *valeur* et le *prix*, et les nouvelles mœurs venues de France avec le comportement des *croi* et des *malvai*. Toulouse, par exemple, symbole de la résistance occitane aux Croisés, est aussi le symbole du « bel enshamen » :

Toloza ! can remire
Vostre fag valen
E vostre parlar gen.
Autras ciutatz n'aire
E ten a nien
De bel enshamen.

(LVII, *Lo jorn qu'eu fui natz*, 87-92).

S'il attaque clercs et moines, c'est parce qu'ils ont parti lié avec les croisés français :

Franses e clerc an lauzor
De mal, quar ben lur pren.

(9-10, LXXIV, *Tartarassa ni voutor*).

Quand il s'en prend à « l'hypocrisie des jacobins prêcheurs et à

leur appétit de jouissance (titre donné par Lavaud à XXVIII *Ab votz d'angel*) il ne manque pas de souligner que le « vin qui ne pourrait être meilleur » dont ils font usage, est celui :

Don Franses plus leu s'enebria. (14)

Partout on sent que la satire va au-delà d'une simple satire générale morale. On s'en rend compte dans le soin que prend Cardenal, quand il attaque les clercs et les moines, de les montrer batailleurs et de les accuser d'être eux-mêmes les auteurs de ces hérétiques qui ont donné prétexte à la Croisade pour venir détruire la civilisation de son pays. Rien de tel naturellement ne se retrouve dans la satire de Rutebeuf. Ainsi dans XXXV (*Un sirventes fauc en luec de jurar*) contre « Les Clercs cupides et redoutables », dans une strophe (IV) où Cardenal énumère les divers moyens par quoi les clercs s'approprient le monde, il n'a garde d'oublier, non seulement l'Inquisition, mais leur participation active à la guerre : « Je vois, de tant de manières, les clercs tenter l'entreprise, que le monde entier sera à eux, en dépit de qui le trouve mal. Ils l'auront en effet par vol fait au don reçu, indulgence accordée ou promesse hypocrite, absolution ou excommunication, prédications ou *siège à jets de pierre*, enfin eux ils l'auront ou avec Dieu ou avec les Diables » (22-28). Autre préoccupation que l'on ne trouve pas chez Rutebeuf, celle d'accuser les clercs d'être par leur conduite les propres créateurs d'hérétiques. Dans *l'Estribot* (XXXIV), Cardenal voit dans l'inconduite des moines, la cause de la naissance « des hérétiques et des *ensandalés* », soit qu'il s'agisse de bâtards nés des accouplements des moines avec les femmes qu'ils séduisent, soit qu'il s'agisse de ceux qui, scandalisés par cette conduite, versent dans l'hérésie :

D'aqui eyson l'iretge e li essabataz
Que juron e renegon e jogon a tres datz. (31-32)

On sent combien présente est dans l'esprit de Cardenal l'accusation d'hérésie qui légitime la destruction par les croisés et le clergé de la civilisation de son pays. Dans XXVIII encore (*Ab votz d'angel*) Cardenal oppose l'esprit de l'institution de « la première communauté religieuse » à la conduite présente des

Jacobins qui « disputent sur le vin, quel est le meilleur » ceux qui trouvent cette conduite peu digne d'une communauté religieuse et qui prétendent que les moines devraient se réformer, ceux-là les moines les traitent de Vaudois : « *Et es Vaudes qui-Is ne desvia* » (30).

Il semble ainsi assez clair que l'essentielle différence entre la satire de Rutebeuf et celle de Cardenal est au plan le plus élevé de la civilisation. Si ce qui fait la valeur de la satire de Rutebeuf est, comme l'écrit Arié Serper, une « observation originale de l'humanité », ce qui fait la valeur, non seulement intellectuelle mais émotive, de la satire de Cardenal, c'est l'indignation devant l'écrasement d'une civilisation. On soulèvera ici une objection : on ne peut comparer l'œuvre des deux satiriques, celle de Cardenal concernant essentiellement une période historique bien précise, la période de la Croisade contre les Albigeois. Or Rutebeuf appartient à une génération qui a écrit à partir de 1240, et la plupart des traits soulignés ci-dessus se rapportent à des événements qui ont précédé cette date. N'est-il pas possible qu'après cette date, la satire de Cardenal soit devenue une simple satire morale générale se contentant de fustiger les vices généraux de l'humanité du temps ? Il n'est que de lire attentivement les sirventes de Cardenal datés par Lavaud à partir de 1240 pour se convaincre qu'il n'en est rien. Jusqu'à la fin, Cardenal se battra pour les idéaux de sa civilisation, celle des troubadours. Jusqu'à la fin, les thèmes moraux, généraux à première vue, sont traités dans l'optique de cette civilisation. C'est que cette civilisation perdure encore longtemps dans les pays d'oc non soumis directement au roi de France avant de s'exiler complètement au-delà des Alpes et des Pyrénées, en attendant de revenir en France, sous une forme renouvelée, au moment de la Renaissance du XVI^e siècle. Jusqu'à la fin, Cardenal, probablement parce qu'il vivait dans une cité dont le suzerain était le roi d'Aragon, a défendu dans ses satires les idéaux troubadouresques de l'Amour occitan, l'ennemi des mœurs nouvelles résumées et symbolisées dans *Cobeitat* qui fait le sujet de la fameuse « Faula » : « *Una Ciutat fo no sai cals* » qui est datée de 1250-1265. Idéal courtois (non pas au sens que l'on donne à courtois quand on parle, par exemple, des romans courtois,

mais au sens strictement civilisateur), aversion pour les traîtres et les renégats qui adoptent les mœurs venus de "Fransa", horreur pour les usurpateurs et les spoliateurs qui sont les mêmes souvent, et non point seulement les barons venus du Nord, opprobre sur les moines guerriers au service des spoliateurs, sur les moines hypocrites qui accusent d'hérésie ceux qui essaient de se défendre et de défendre légitimement leurs biens, et feignent la douceur pour mieux exercer leur cruauté à travers les méthodes inquisitoriales, rappel de la misérable situation des "faidits", tous ces traits se retrouvent au détour de beaucoup des poèmes composés par Cardenal après 1240, comme ils abondaient dans les sirventès écrits précédemment.

L'unité d'inspiration de la satire de Cardenal est telle qu'un poème comme LIV *leu trazi pietz* a pu être daté soit de 1229 (après les accroissements de la France en Occitanie au traité de Paris) soit de 1271 (après la mort d'Alphonse de Poitiers, veuf de Jeanne, fille de Raimon VII). Ce poème exprime d'une façon parfaite la courtoisie que défend Cardenal : courtoisie qui a sa source dans un Dieu que Cardenal ne craint pas de qualifier de *tan cortes* (6), un Dieu qui pour cela saura punir *erguelh* et *bobansa* (4) ; courtoisie qui rend *alegre e joios* celui qu'anime *bon amors* (20) tandis qu'est *cossiros* celui que tient *granz avers* (19) ; courtoisie qui accorde *laus* et *pretz* à celui qui pratique *bon'amor drechurieira – Ab cortes faitz et ab bell'esperansa* (22-23) ; courtoisie qui ne rend pas l'homme *valenz* et *pros per sol sa lansa* (34-35) ; courtoisie qui réside dans le fait que l'on sert les autres (comme le chantait déjà Guilhem de Peitieux) (11) et non point dans le fait que l'on est capable de « trouer le ventre » de ses adversaires :

Per pro tener es hom apellatz pros
E per valer valenz, et es razos.
Mais val qui serv que qui traucava pansa.

(Tornada finale).

Lavaud intitule LXVI : « *Triomphe de la fausseté et de l'orgueil* » et date la pièce de 1250-1260. Il ne s'agit nullement d'une

banale dissertation sur le thème en question de portée purement générale. Cardenal s'en prend d'abord à la feinte douceur de ces clercs les plus savants en matière d'orthodoxie qui font régner la fausseté et l'orgueil (« Mas feincha soaveza / Reinhara e falseza / Et erguelhs escondutz / Entr'els plus saberutz », 27-30) en tuant les nobles valeurs de la courtoisie occitane : *cantars, bells solatz* et *donars* :

Mas descrezensa
Seira en loc d'onor,
E cantars sera mutz
E bells solatz destrutz
E donars abatutz. (22-26)

Ensuite il stigmatise les spoliateurs qui sèment la désolation et assassinent autrui en légitimant ainsi le sujet de sa satire : « Il est bien que quelqu'un se plaigne quand un méchant homme devient puissant en usurpant honteusement le bien de ses voisins, en causant la désolation des uns et en assassinant les autres » (46-51). Dans LXXIII, daté également de 1250-1260, il ne s'agit pas d'un quelconque comte cupide, faux et méchant, mais bien d'un voleur usurpateur des biens d'autrui à qui Cardenal refuse toute considération pour sa nouvelle et haute situation, car :

Mal li eschai
Aitan grans baronia
Pos non l'estrai
Del nom de raubador. - (45-48)

et Cardenal conclut :

Non ai talan
D'aver aital repaire
Que uei en chan
E tos temps mais en plor. (81-84)

Dans LXIV (*Pos ma boca parla sens*) il ne s'agit pas simplement du thème général « d'un riche menteur, satisfait et égoïste » (titre donné par Lavaud) mais nous avons là l'écho des

spoliations des seigneurs légitimes du pays par les nouveaux maîtres venus avec la croisade, ou imposés par elle et dont, à la longue, « *le monde sans jugement dit qu'(ils font) fort bonne route puisqu'(ils sont habiles et deviennent puissants)* »

Que tal bast murs et palais
Del drech de las autras gens,
Que-I segle desconoissens
Dis que mot fa bona via
Car es savis e creissens. (13-18)

Dans LXXVI (*Tot aissi soi desconsellatz*) daté de 1270-1278, Cardenal exprime, avec son dénuement (relatif), surtout son désarroi devant le fait qu'on ne blâme point, ou plus, ceux dont les calculs ne visent qu'à rendre faidit celui dont ils convoitent les biens (Cardenal ne précise point comment ils arrivent à leur but mais il n'est pas difficile de songer à la délation et aux faux témoignages devant l'Inquisition) : « Il n'est point blâmé celui qui dérobe beaucoup, et a en soi-même entretenu la pensée de chasser autrui éperdu (*de l'autre cassar esperdut*), tant qu'il lui fasse perdre par ses traits perfides son bien propre et ainsi lui retire vraiment tout son avoir et son revenu » (17-22). Et Cardenal, sarcastiquement, feint d'entrer dans les vues de *ce monde sans jugement* qui finit par admettre de telles mœurs et conclut :

No-s deu prezar mal far ni dir
Ni mal pensar, a mon albir !

Contre ces « *trachor* » qui renient leur passé courtois pour obtenir les biens d'autrui, Cardenal ne renonce jamais. Dans L, daté de 1250-1278, (*De Sirventes faire no-m tueill*), ce n'est pas d'une vague « misanthropie », suivant le titre de Lavaud, dont il est question, mais bien de ces *trachor*, comme le montre la tornada, de ces *trachor* qui infestent le pays si bien que désormais « Trahison est à si vil prix que si l'homme qui en a le plus au cœur l'exposait en plein marché pour la vendre on ne lui en donnerait pas une maille du quintal ! » (37-40). Dans LIII (*Ges non me sui de mal dir*), daté vers 1250, il ne s'agit pas d'une « invective » contre de quelconques « méchants

voleurs » mais bien de la protestation personnelle de Cardenal qu'il ne veut pas faire chorus avec ceux qui volent les faidits (je ne veux pas être l'un de ces voleurs pour tout l'avoir de sept empereurs, 53-54) car pour agir de la sorte, il faut être « un fourbe, voleur et un *renégat* ». Tel est celui qui s'associe à ces félons et ravisseurs d'héritages (*felons e dezeretadors*) : « Il doit avoir de la joie celui qui n'est pas leur familier et qui ne veut pas aller par semblable chemin, car nul ne peut avoir leur compagnie s'il n'est un fourbe, un voleur et un renégat qui puisse les aider à accomplir les vilaines tromperies. Aussi veulent-ils des pillards et des ravisseurs, prêts à enlever pain, vin, viande et bois, vaches et bœufs - sans que nul n'y hésite - vigiles et prés et terres et labours, fiefs et alleux, maisons, châteaux et tours » (31-40).

Il n'est pas jusque dans le poème XLVI (*Caritatz es en tan bel estamen*) dont Lavaud déclare qu'il constitue « peut-être la plus belle allégorie développée par Cardenal » et qui par sa valeur picturale, semblerait être une œuvre de pure inspiration artistique, où Cardenal ne s'en prenne aux *trachor de malvestat tut ple* et ne s'attaque une fois de plus aux usurpateurs et spoliateurs dont :

Tort dis que qui pren
Es savis e rics. (38-39)

Ces spoliateurs ne participeront donc pas au triomphe de *Caritatz*, cet aboutissement de l'amour chez Cardenal (12), ils n'auront pas « *bel amador* » parce qu'ils n'ont pas *bell' amor* comme l'affirme Cardenal dans la tornada, *bel amador* étant ici naturellement le Dieu d'Amor, le Christ.

On voit que Cardenal ne sépare jamais l'éthique courtoise d'inspiration religieuse de la satire politique et sociale. C'est ce qui lui donne la force de sa conviction quand il attaque *Clergia*. Dans XLVII (*Clergia non valc anc mais tan*) (daté d'après 1240), qui se termine par ces vers :

Mas be sapcha chascun qu'eu crei
Que mil aitan

Grazis Deus faitz, quan son cortei,
Que malestan.

(Mais que chacun le sache bien, je crois que Dieu agrée mille fois autant les actes qui sont courtois que ceux qui sont malséants).

Cardenal commence par un sarcasme contre les moines guerriers qui jusqu'ici avaient coutume de prêcher, mais qui maintenant « vont lançant des pierres » et qui surtout, déclarent le plus hérétique celui qui a l'impudence de se défendre :

Mas eras van peiras lansan
A l'autra gen
E tenon per pus publican
Sel que-s defen. (3-6)

C'est ce qui lui permet de condamner sans réticence les grands chefs de l'Eglise qui excommunient par convoitise et au-delà de toute raison, comme il déclare aux strophes XXIX et XXX de LV (*Jesus Christz, nostre salvaire*)

Aus tu, que gleiza governas
E cobeitas e chaupernas
L'autrui dreg? del tot t'enfernas
Si caritatz no-t defen.
E si a tort escumenjas
De tu meteis cre que-t venjas,
Que non tainh las gens destrenjas
Mas tan can razos consen.

De ce qui précède la conclusion nous paraît évidente. Malgré des ressemblances qui, à une lecture superficielle, pourraient apparaître considérables, entre la satire de Rutebeuf et celle de Cardenal, notamment parce que, à première vue bien des thèmes sont semblables, il y a entre l'œuvre des deux poètes un véritable abîme. C'est qu'il y a un véritable abîme entre ce qui était en jeu pour l'un et pour l'autre. Pour Rutebeuf il ne s'agit, en fin de compte, que des mœurs d'une humanité en

évolution morale ; pour Cardenal il s'agit de mœurs absolument inouïes en son pays, et qui plus est, de nouveautés qui visaient à la ruine totale de la civilisation dans laquelle il vivait. Si Rutebeuf apporte « une observation originale » dans la satire des mœurs en question, Cardenal est bien au-delà d'une simple observation morale il sent profondément, avec un feu cuisant, le drame d'une civilisation que l'on assassine. On s'en rend compte facilement, même à une lecture légère des deux œuvres. Si l'on est touché parfois par la personnalité de Rutebeuf, si l'on rit ou sourit parfois à ses traits de satire, avec Cardenal on finit par se sentir non plus au cœur de la satire mais au centre d'une tragédie lancinante. On a parlé, avec raison, du rire de Rutebeuf; on ne peut parler que du sarcasme de Cardenal. Et pour résumer l'œuvre de Cardenal, comme l'a fait récemment Kléber Haedens, dans la nouvelle édition de sa *Littérature française*, par les mots de « haine » et d' « insolence », il faut être insensible, par-delà le tragique, à la valeur épique de ces poèmes qui brûlent du feu qui détruisit Troie.

Charles CAMPROUX.
(Revue des Langues Romanes, 1971)

Notes

- (1) A. Jeanroy, *Histoire sommaire de la Poésie Occitane*, Toulouse-Paris, Privat-Didier, 1945, p. 65.
- (2) J. Bédier, *Les Fabliaux. Etude de littérature populaire et d'histoire littéraire du Moyen Age*, 3^{ème} éd., Paris, 1925, p. 409.
- (3) Arié Serper. *Rutebeuf, poète satirique*. Paris, Klincksieck, 1969.

- (4) Jacques Ribard. *Un ménestrel du XIV^{ème} siècle, Jean de Condé*. Publications romanes et françaises, Genève, Droz, 1969.
- (5) Je cite d'après l'édition Lavaud. René Lavaud. *Poésies complètes du troubadour Peire Cardenal (1180-1278)*.
- (6) Arié Serper, *Ouv. cité*, p. 19.
- (7) G. Bédier, *Ouv. cité*, p. 141.
- (8) J. Boutière dans « Mélanges le Gentil », p. 124 (éd. critique de *XXX Dels quatre caps que a la cros*).
- (9) Pendant la partie de sa vie passée à Montpellier, c'est précisément le moment où étudient dans cette ville quelques-uns des grands esprits qui plus ou moins appartinrent au mouvement des *Esperitals* : Arnaud de Vilanova, Ramon Llull, Peire Oliu le principal maître des *Esperitals*. Matfre Ermengaud qui cite à différentes reprises Cardenal, dans son *Breviari*, avec le ton admiratif d'un disciple pour un maître respecté.
- (10) Cf. le chapitre trop succinct. *Cité et Citoyen* (Chap. III) de Ch. Camproux, *Le Joy d'Amour des Troubadours*, Montpellier, Causse et Castelnaud, 1965.
- (11) Il s'agit non seulement de VII (*Pus vezem de novelh florir*) (éd. Jeanroy), strophes V et VI où Guilhem déclare nécessaires l'attention et la complaisance envers tous, pour qui veut aimer, mais aussi de VI (*Ben vuelh que sapchon li pluzor*) où il affirme que si les *pros* se plaisent en sa société, c'est qu'il est conscient qu'il doit réciproquement vouloir leur perfectionnement et leur bien-être (*lor fi e lor solatz*).
- (12) Cf. Ch. Camproux, *Amour chez Peire Cardenal*, dans « Mélanges... Georges Straka », 1970, pp. 395-409.